

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Description de poste	Présidente ou président
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Novembre 2022
Dates de révision antérieures	Novembre 2018, janvier 2018, janvier 2016, avril 2015

FONCTIONS

1. Voir la description de ce poste dans les règlements administratifs de l'ANIUU ;
2. représente les intérêts des membres de l'ANIUU et la spécialité des soins infirmiers d'urgence ;
3. maintiens et mets à jour la mission, la vision et les objectifs au moyen de la planification stratégique ;
4. Convoque, établi l'ordre du jour et préside toutes les réunions du CA et de l'AGA de l'ANIUU ;
5. reçois les invitations à tous les comités de l'ANIUU ;
6. soumet à la secrétaire, les points de l'ordre du jour avant les réunions ;
7. approuve et signe les procès-verbaux dans un délai convenable ;
8. soumet le message de la Présidence au Journal Canadien des Infirmières d'Urgence deux fois par année ;
9. le mandat entre en fonction le 1^{er} juillet pour une durée d'un an, soit 1 an suivant son mandat en tant que vice-présidence ;
10. ce poste comporte au moins 10 à 16 heures de travail par semaine au minimum pendant l'année d'engagement en question. On s'attend à ce que vous participiez à toutes les réunions en personne de l'ANIUU, les téléconférences mensuelles, l'AGA et la conférence nationale ;
11. agis comme porte-parole officiel pour l'ANIUU ;
12. assiste à des évènements provinciaux, nationaux et internationaux approuvés par le CA ;
13. peut nommer une personne parmi le CA pour assister à l'évènement approuvé dans le cas où il ou elle ne peut y assister.

QUALIFICATIONS

1. Actuellement employé dans un environnement de soins infirmiers d'urgence au Canada, avec un permis en vigueur.
2. Membre en règle de l'ANIUU depuis au moins 3 ans.
3. CSU(C) de préférence.
4. Certification actuelle (ou antérieure) des cours approuvés par l'ANIUU.
5. Expérience actuelle ou récente au sein du Conseil d'administration de l'ANIUU.
6. Capacité à consacrer le temps nécessaire à la réalisation des tâches.
7. Fais preuve de compétences en leadership.

POLITIQUE

1. À l'issue de son mandat, cette personne devient automatiquement membre honoraire à vie de l'ANIUU.
2. Inscription gratuite à la conférence nationale annuelle de l'ANIUU.